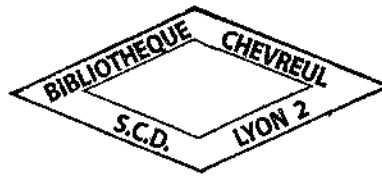


UNIVERSITE LUMIERE - LYON II

Andre LANFREY



LES CATHOLIQUES ET L'ECOLE

1902 - 1914

THESE PRESENTEE POUR L'OBTENTION  
DU DOCTORAT ES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

1987

632

TOME I

TABLE DES MATIERES

	<u>PAGE</u>
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : ECGROULEMENT DE L'ECOLE CONGREGANISTE ; BALBUTIEMENTS DE L'ECOLE LIBRE (1902-1904)	11
CHAPITRE 1 : L'ECOLE CATHOLIQUE CONTESTEE DE L'INTERIEUR	12
A- L'école libre accusée	14
B- La stagnation congréganiste	19
C- La compétence avant la vocation	22
D- Une démocratie chrétienne congréganiste ?	27
E- Les congrégations empêtrées	35
CHAPITRE II LA SECULARISATION (1902-1904)	39
A- Un sursis : la demande d'autorisation	40
B- L'exécution brutale	45
C- Les drames de la sécularisation : le cas des Frères Maristes	51
D- Une crise de confiance	64
E- Les foudres de la justice	69
F- Clergé et avocats contre les congrégations	73
G- Les sécularisations de 1904	78
H- L'Etat et la sécularisation	82
CHAPITRE III DE L'ECOLE CONGREGANISTE A L'ECOLE LIBRE :	
APERCU STATISTIQUE	92
A- Ecoles, enseignants, élèves en 1901-1902	93
B- La géographie de l'enseignement libre	96
C- L'évolution de 1901-1902 à 1906-1907	106
D- L'école libre dans la France politique et religieuse	116
CHAPITRE IV L'EPISCOPAT ET L'ECOLE	122
A- Les mandements de 1871 à 1914	123
B- Les diversités et oppositions au sein de l'épiscopat	128

CHAPITRE V	LA SOCIETE GENERALE D'EDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT	137
A-	Une longue tradition	137
B-	La direction morale de l'enseignement catholique	140
C-	Mouvement universitaire et parisien	142
D-	Le Comité catholique de défense religieuse	145
E-	Réorganisation de l'école libre	146
F-	Le clergé s'intéresse à l'école	153
CHAPITRE VI	PARTENAIRES ET RIVAUX DE LA S.G.E.E.	
A-	L'enseignement libre laïque	159
B-	Le projet Bornet	163
C-	Le soutien des hommes d'oeuvre lyonnais	168
D-	La Ligue de liberté de l'enseignement	171
E-	Le mouvement syndical et la S.G.E.E.	172
F-	Les syndicats et la Ligue de la liberté de l'enseignement	176
G-	Les sécularisés et le syndicalisme	182
H-	Les syndicats catholiques	185
CHAPITRE VII	LES TENTATIVES D'ORGANISATION DIOCESAINE OU DEPARTEMENTALE	191
A-	Les comités diocésains ou départementaux	192
B-	Des modèles d'organisation scolaire diocésaine	200
C-	Des comités aux directions diocésaines	204
D-	Des initiatives originales	206
E-	Un modèle conservateur	210
CHAPITRE VIII	LE CONGRES DE LYON EN 1904	216
A-	Une initiative du comité lyonnais	216
B-	Les idées lyonnaises s'imposent	220
C-	Un congrès parallèle : celui des amicales d'anciens élèves	225

DEUXIEME PARTIE : DE L'ECOLE LIBRE A L'ECOLE CHRETIENNE, 1904-1909	235
INTRODUCTION	236
CHAPITRE I L'ACTION DE LA SOCIETE GENERALE D'EDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT DE 1905 A 1908	238
A- Le projet Guibert	240
B- La charte de l'enseignement libre diocésain	242
C- La commission permanente des directeurs diocésains	242
CHAPITRE II LA MISE EN PLACE DE L'ORGANISATION LYONNAISE	246
A- L'Union des associations scolaires de la région lyonnaise	246
B- Le Comité des écoles catholiques de Lyon	250
C- Création de l'Association régionale	252
D- L'appui du cardinal	253
E- L'Union et la Société nationale d'éducation de Lyon	257
F- L'Union de la Loire	260
G- Le partage des compétences	262
H- L'école normale de garçons : Gerson	264
I- L'école normale de filles : Sainte Marie	272
J- L'Union des associations et l'inspection	277
K- Programmes et examens	280
CHAPITRE III POUR LA NEUTRALITE ET LA PATRIE :	
LES ASSOCIATIONS DE PERES DE FAMILLE	285
A- La S.G.E.E. contre l'école laïque	285
B- Laïcisme et antimilitarisme des instituteurs publics	288
C- L'association des pères de famille de Saint-Rambert-en-Bugey	289
D- L'expansion du modèle	294
E- La S.G.E.E. et les associations paroissiales	297
F- Un essai d'amalgame des diverses associations de pères de famille	300
G- Des tendances très diverses	303

CHAPITRE IV	L'EFFERVESCENCE SYNDICALE	307
A-	Pour un enseignement libre laïque : le projet girondin	308
B-	Départ raté de la fédération des syndicats	315
C-	Les querelles syndicales à Marseille	318
D-	L'émiettement syndical	323
E-	Le congrès de Poitiers : véritable départ de la fédération	330
F-	La fédération acquiert sa maturité	336
CHAPITRE V	LA LENTE MARCHE DES AMICALES D'ANCIENS ELEVES	344
A-	Créer des unions régionales	344
B-	Ni fusion ni séparation : les amicales classiques	348
C-	Les amicales et l'école	355
D-	Les amicales et les syndicats	358
CHAPITRE VI	APRES LA SEPARATION : L'EPISCOPAT ET LA QUESTION SCOLAIRE	361
A-	Les évêques contre l'école laïque	362
B-	L'école libre redevient prioritaire	364
C-	Une pastorale de pays de mission	367
D-	Réorganiser les oeuvres et surveiller l'école publique	370
E-	L'affaire Morizot	375
F-	Les assemblées épiscopales	378
G-	La première lettre collective de l'épiscopat (1908)	381
H-	L'élaboration d'une seconde lettre collective	385
I-	Les débats dans les provinces ecclésiastiques	390
J-	Deux projets contradictoires	397
K-	Clarification sur la rédaction de la lettre collective	406
L-	La liste des livres condamnés	411
CONCLUSION		415

TROISIEME PARTIE : ORGANISATION DIOCESAINE DE L'ECOLE CATHOLIQUE  
ET RETOUR DE L'INTRANSIGEANCE

INTRODUCTION	417
CHAPITRE I DANS UN CONTEXTE DE REORGANISATION : LA PENSEE DES EVEQUES SUR L'ECOLE	418
A- Unions catholiques et congrès diocésains	418
B- Comités paroissiaux ou associations de pères de famille	420
C- Fermeté des mandements	426
D- L'école libre : oeuvre prioritaire	431
E- Une pastorale sans l'école	435
CHAPITRE II L'ECOLE CHRETIENNE DANS LA VIE DES DIOCESES 1909-1914	439
A- L'enseignement libre à Paris	439
B- La prise en main diocésaine à Marseille	450
C- La ferme direction épiscopale	454
D- Un épiscopat en retrait : Valence	460
E- Les diocèses du Sud peu centralisés	464
F- Les diocèses à la traîne	473
CHAPITRE III LES ORGANISATIONS REGIONALES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE	477
A- L'union des associations de la région du Centre	477
B- L'association lorraine	485
C- L'association régionale de la province ecclésiastique de Reims	487
D- Une France en quatre parties ?	493
E- Une certaine confirmation statistique	494
CHAPITRE IV LES ASSOCIATIONS DE PERES DE FAMILLE ET LES RIVALITES POLITICO-RELIGIEUSES ENTRE CATHOLIQUES AUTOUR DU PROBLEME SCOLAIRE	501
A- L'Action Libérale, rivale de la S.G.E.E.	501
B- Les projets du parti catholique	504

C-	La tentative Gurnaude combattue par les deux camps	509
D-	Les associations de pères de famille dans la guerre des manuels	517
E-	Vers l'union des associations des pères de famille	522
F-	Création et progrès de l'union des associations catholiques de chefs de famille (A.C.C.F.)	530
G-	L'Union lyonnaise entre dans les associations catholiques de chefs de famille	541
H-	La vie des fédérations	546
CHAPITRE V A LYON : DES ASSOCIATIONS LAIQUES A LA DIRECTION DIOCESAINE		
		560
A-	L'Union lyonnaise et les diocèses voisins	561
B-	Le particularisme de la Loire	567
C-	Le comité diocésain et le syndicat de la Loire	572
D-	L'Union des associations et le comité diocésain	576
E-	L'Association régionale et le comité diocésain	578
CHAPITRE VI UN SYSTEME DE FORMATION ECLATE		
		584
A-	La commission permanente agissante et contestée	584
B-	Les écoles normales de garçons	592
C-	Les prêtres-instituteurs : école - vocation - sacerdoce	602
D-	Ecoles normales et cours normaux de filles	604
E-	Les syndicats féminins, organismes de formation	612
CHAPITRE VII LA FIN DE L'ESPRIT SYNDICAL		
		616
A-	Directeurs diocésains contre syndicats	616
B-	1910, l'année de l'affrontement	622
C-	Débat ecclésiastique autour de la question syndicale	629
D-	1911, l'année de la soumission	632
E-	Les associations d'instituteurs	636
F-	Les caisses de retraites et de secours mutuels	646

CHAPITRE VIII A LA RECHERCHE DE L'INSTITUTEUR ET DE L'INSTITUTRICE CATHOLIQUES	655
A- Un personnel hétérogène	655
B- Le problème des traitements	658
C- Polémiques autour de la sécularisation	667
D- Le problème de l'enseignant marié	670
E- Remplacer les congréganistes	676
F- Des écoles normales-noviciats	683
G- L'instituteur catéchiste	689
 CONCLUSION	 702
 SOURCES MANUSCRITES	 711
 SOURCES IMPRIMEES	 720
 INDEX	 756
 TABLE DES MATIERES	 777



## I N T R O D U C T I O N

Quand nous avons entrepris cette recherche sur les Catholiques et l'école au début du XXe siècle, nous pensions nous attaquer à un sujet, autrefois brûlant, mais ne suscitant plus guère de polémiques. Comme beaucoup, nous avons été surpris par la résurgence de la question scolaire marquée au cours de l'année 1984 par de grandes manifestations en faveur de l'enseignement privé et surtout par la journée du 24 juin à Paris qui obligea le gouvernement à annuler ses projets scolaires. Notre problématique de départ s'enrichissait alors d'une question supplémentaire : quels liens pouvait-il y avoir entre les querelles scolaires du début du XXe siècle et cette inattendue levée de boucliers en faveur de l'école libre ?

Nous ne pouvions que mettre entre parenthèses la tentative de réponse à une telle question, mais les événements nous confortaient dans l'idée que notre entreprise pouvait contribuer à éclairer une question toujours actuelle.

Nous ne prétendions pas pour autant nous attaquer à un terrain vierge. Les ouvrages sur la question scolaire entre 1880 et 1914 ne manquaient pas. Mais ils nous semblaient orientés dans des perspectives qui n'étaient pas celles que nous projetions.

En effet, de nombreux auteurs envisageaient la question scolaire comme composante de la lutte entre l'Eglise et l'Etat. C'était le cas par exemple de Louis Capéran dans l'Invasion laïque (1) ou de Mona Ozouf dans L'Ecole, l'Eglise et la République (2). Les ouvrages

---

1- Desclée de Brouwer, Paris, 1935 .

2- Jean Offredo, Editions Cana, 1982, 261p.

de Maurice Gontard : Les Ecoles Primaires dans la France bourgeoise (1833-1873) et L'Oeuvre scolaire de la IIIe République (1876-1914) (3) nous semblaient nourris d'une inspiration semblable.

Une autre manière d'aborder l'histoire de l'école était de faire comme si l'enseignement congréganiste et l'enseignement libre n'existaient guère. Ainsi, Les Instituteurs de Georges Duvau (4) ou Nous, les maîtres d'école (5) ne parlaient que des instituteurs publics. Antoine Prost dans L'Enseignement en France, 1800-1967 (6) nous semblait partiellement dans la même perspective.

Pour trouver l'instituteur et l'école congréganistes, il fallait chercher au registre de l'Histoire des congrégations. Bien sûr, la très classique Histoire générale de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes de Georges Rigault (7) mais aussi Les nouvelles congrégations de frères enseignants en France de 1800 à 1830 de Pierre Zind (8). Nous avons nous-même travaillé sur Une congrégation enseignante : les Frères Maristes de 1850 à 1904 (9). Quant aux congrégations enseignantes féminines, le récent ouvrage de Claude Langlois (10) apportait sur elles des renseignements précieux. Il convenait d'ajouter à ces histoires générales des monographies qui donnaient un éclairage intéressant sur des questions particulières. Ainsi, Un siècle de pédagogie dans les écoles primaires (11) nous décrivait les méthodes et les manuels des Frères de Ploërmel. Jacqueline Freyssenet-Dominjon analysait Les manuels d'Histoire de l'école libre (1882-1959) (12).

- 
- 3- Annales du C.R.D.P. de Toulouse, 2e édition, 1976.
  - 4- Editions du Seuil, collection le temps qui court, Bourges, 1966, 190p.
  - 5- Autobiographies d'instituteurs de la Belle Epoque présentées par Jacques Ozouf, collection archives, Gallimard-Julliard, 1973, 269 p.
  - 6- Armand Colin, collection U, 1970, 523 p.
  - 7- Paris, Plon, 1949
  - 8- Le Montet, 69, St. Genis-Laval, 492 p.
  - 9- Thèse de IIIe cycle, dactylographiée, Lyon II, 1979, 384 p.
  - 10- Le Catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIXe siècle, Le Cerf, 1984, 776 p.
  - 11- H.C. Rulon et P.H. Friot, collection Bibliothèque de la société d'Histoire ecclésiastique de la France, 1962, 230 p.
  - 12- Collection Travaux et recherches de sciences, A. Colin, 1969, 294p.

Ces ouvrages étaient indispensables pour une bonne connaissance de la question scolaire mais ils ne traitaient pas de l'école pour elle-même ou bien ne s'appliquaient qu'à un aspect de cette école. Il nous semblait qu'il arrivait, à l'école congréganiste et à l'école libre ce qui survient quand un problème a été trop débattu : tout le monde croit être au courant mais personne ne sait rien d'à la fois précis et général. Il nous fallait donc envisager de parler de l'école catholique ( en elle-même, de la décrire de la façon la plus concrète possible : Qui la dirigeait ? Qui la finançait ? Combien gagnaient les instituteurs et les institutrices ? Quel était le rôle des évêques, des curés, des notables, des parents ? Quels buts, quelles méthodes pédagogiques étaient poursuivis ? En somme, nous voulions entreprendre une "mise à plat" de la question de l'école sans nous contenter des idées et des polémiques suscitées par elle.

7  
Wj. /  
Nous savions évidemment que nous ne pourrions éviter de mêler l'école aux problèmes du temps. Mais ce qui nous intéressait, ce n'était pas la lutte entre l'Eglise et l'Etat. En étudiant une congrégation enseignante, nous avons perçu que l'école, avant d'être un problème national, était un problème catholique. En effet, les trois grandes sensibilités du Catholicisme du XIXe siècle : le Libéralisme issu de Lamennais, le Catholicisme social, l'Intégrisme, s'affrontaient sur le problème scolaire et cherchaient à investir l'école catholique afin de perpétuer leur influence. Nous voulions donc étayer par des faits cette intuition que l'école catholique était au coeur des courants de pensée qui agitaient la société catholique à la charnière du XIXe et du XXe siècle. Nous voulions la présenter à la fois comme enjeu ( et partenaire.

Pour une telle démonstration une période s'imposait à nous : 1902-1914. C'était en effet l'époque de l'application de la loi de 1901 qui, en autorisant les associations, soumettait les congrégations à l'autorisation préalable du gouvernement. Chacun sait que le Combisme parvint, à partir de 1902, à la destruction des congrégations enseignantes et qu'en 1904 tout enseignement congréganiste fut interdit. Les congrégations exterminées, l'enseignement catholique put paraître touché à mort. Et pourtant, il subsista. Les Historiens ne se sont guère étonnés de ce maintien. Ils signalent que les congréganistes se sécularisèrent pour sauver leurs écoles. Mais soupçonnent-ils tout ce que ce

changement de statut de l'enseignant catholique impliquait ? L'affaiblissement des congrégations, l'impossibilité pour leurs supérieurs de continuer à diriger leurs réseaux scolaires, cela entraînait la prise en charge de ces oeuvres par d'autres. Qui serait-ce ? Les curés, les châtelains, bien sûr. Mais aussi, pourquoi pas, des associations, des parents, des sociétés civiles ?... Et ces divers gestionnaires de l'école catholique apporteraient dans l'oeuvre leurs tendances politico-religieuses. L'école catholique, comme jamais auparavant, devenait un enjeu.

L'importance de l'enjeu était d'autant plus forte que cette époque était marquée par une intense fermentation. Les multiples réalisations du Catholicisme social, nées en général à la fin du XIXe siècle, étaient alors en plein essor (13). Ainsi, l'A.C.J.F. fondée en 1886 et dirigée au début du XXe siècle par Henri Bazire (14); le Sillon fondé par Marc Sangnier en 1894 mais dont l'audience nationale serait perceptible surtout à partir de 1903 (15). A Lyon en 1895 naissait la Chronique des Comités du Sud-Est, qui deviendrait avec Marius Gonin la Chronique Sociale, fondatrice en 1904 des Semaines Sociales (16). En 1903, les Jésuites, à Reims, fondaient l'Action Populaire qui préconisait l'association et le syndicat (17). Le syndicalisme chrétien progressait lentement. Le Syndicat des Employés du commerce et de l'industrie fondé par le frère Hiéron en 1887 poursuivait lentement sa marche ascendante. Mais d'autres syndicats se créaient aussi, notamment le syndicat de l'enseignement libre secondaire et supérieur en 1902 et la

---

13- Henri Rollet Sur le chantier social. L'action sociale des catholiques en France. (1870-1940) Chronique sociale, 1955, 350 p.

14- Charles Molette L'Action catholique de la Jeunesse française (1886-1907) Colin, 1968, VIII, 815 p.

15- Jeanne Caron Le Sillon et la Démocratie chrétienne (1894-1910), Plon, 1967, 798 p.

16- Christian Ponson Les Catholiques lyonnais et la Chronique sociale (1892-1914) Presses Universitaires de Lyon, 1979, 379 p.

17- P. Droulers Politique sociale et Christianisme. Le P. Desbuquois et l'Action Populaire. Débats, syndicalisme et intégristes (1903-1918) Les Editions Ouvrières, 1969, 435 p.

Fédération nationale de l'enseignement libre en 1906 (18).

Le début du XXe siècle fut aussi un grand moment du développement du mouvement familial. Tout naturellement l'école serait concernée par les associations de parents (19). D'autre part, l'oeuvre scolaire était de plus en plus complétée par celle des patronages. En 1889 était fondée la Commission Centrale des Patronages et Oeuvres de Jeunesse de France. En 1898 le docteur Michaux créait la fédération gymnastique et sportive des patronages de France. Enfin, l'enseignement agricole et ménager patronné par les organisations agricoles, en particulier l'Union du Sud-Est, se développait en utilisant fréquemment le réseau des écoles libres (20). Ainsi, foisonnaient les oeuvres qui, de près ou de loin, se rattachaient à l'école pour la compléter, l'encadrer ou utiliser ses services. Toutes ces oeuvres se voulaient de formation, d'éducation.

L'esprit qui les animait se rattachait le plus souvent au catholicisme social ou démocrate chrétien. Si le parti démocrate chrétien avait subi un coup d'arrêt par l'encyclique "Graves de Communi" en 1901, sa mentalité acceptant les principes de 89 et la république n'en continuait pas moins à se répandre par ces mouvements et par l'action persévérante d'abbés démocrates qui n'avaient pas renoncé et dont le plus représentatif était l'abbé Lemire (21).

Mais en face se dressaient des forces déterminées à anéantir ce qu'elles considéraient comme un abandon des principes du christianisme. Le Pape Pie X, tout au long de son pontificat serait préoccupé de pourchasser le Modernisme dont il condamnait les doctrines en 1907.

---

18- Henri Rollet, op. cit. pp 185, 194.

R. Talmy Le syndicalisme chrétien en France (1871-1930) Difficultés et controverses, Bloud et Gay, 1966, 257 p.

19- Henri Rollet, op. cit. chapitre III, p 99...

R. Talmy Histoire du mouvement familial en France, T. 1-2. Aubenas, 1962, 309 et 268 p. Sur l'école voir en particulier T. 1, p 152.

20- Henri Rollet, op. cit. chapitre X, pp 256- 288.

21- Jean-Marie Mayeur, Un prêtre démocrate : l'Abbé Lemire (1853-1928) Casterman, 1968, 698 p.

Derrière lui, l'intégrisme, allié à l'Action Française, s'appliquerait à repérer et détruire, au besoin par la délation (22) tout germe de Libéralisme, d'esprit démocratique. Il allait de soi que pour un tel courant de pensée la lutte pour l'école libre, opposée à l'école du mal, était une priorité et une oeuvre à ne pas laisser envahir par les miasmes du "Modernisme social".

L'action de Pie X et des intégristes était facilitée par la Séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1906 qui, montrant que la République voulait anéantir le Christianisme, donnait raison aux plus intransigeants. Ainsi, en 1909, Rome semblait désavouer la politique de ralliement de l'Action Libérale Populaire de Jacques Pion et encourager un grand parti catholique dirigé par l'épiscopat. En outre, Rome poussait celui-ci à prendre sur l'école des positions tranchées. Ce qu'il ferait en 1909 en condamnant l'école neutre jugée perverse dans son principe.

Jusqu'en 1914, donc, l'intransigeance catholique fortement teintée d'intégrisme allait prédominer, luttant à la fois contre l'Etat laïc et contre ceux qu'elle jugeait les ennemis de l'intérieur : les Libéraux, les Démocrates, les Catholiques sociaux.

De tels débats ne pouvaient que retentir sur l'école catholique. Mais jusque là, personne, à notre connaissance, n'a tenté de cerner à l'intérieur de l'école catholique le jeu des forces politico-religieuses en présence. Il y a une histoire de l'A.C.J.F., du Sillon, de l'Action Populaire, de la Chronique Sociale...mais à notre connaissance on ne dispose d'aucune histoire de l'école catholique durant la période où ces mouvements ont eu leur plus grande ampleur. Et cependant, l'école catholique représente plusieurs dizaines de milliers de maîtres et de maîtresses, près d'un million d'enfants enseignés.

Nous ambitionnons, nous, de la présenter comme une portion vivante de l'Eglise de France d'alors. Vivante, donc ouverte aux grands débats du Catholicisme. Vivante, donc obligeant les divers partis en

---

22- Emile Poulat, Intégrisme et Catholicisme intégral, Casterman, 1969, 626 p.

présence à tenir compte d'elle, à se la concilier. Tous tenteront même de se l'annexer.

Comme une telle entreprise était redoutable par son ampleur, nous avons d'abord décidé de ne nous consacrer qu'à l'école catholique élémentaire, laissant délibérément de côté les collèges et pensionnats. L'objet de notre étude ce serait donc les écoles des villages, presque toujours paroissiales. Nous ne nous occuperions d'enseignement secondaire ou primaire supérieur que dans la mesure où les liens avec l'école primaire seraient évidents comme par exemple pour les écoles normales ou les cours normaux.

Nous étions encouragé dans ce choix par les sources dont nous disposions. En effet, il nous avait paru plus difficile de suivre l'enseignement des collèges ou pensionnats, aux archives plus dispersées.(23) L'enseignement primaire avait l'avantage d'être mieux centralisé, donc plus accessible. Aussi les archives diocésaines se révélaient parfois fort riches, en particulier à Lyon mais aussi à Paris, Reims, Marseille, Valence. Les bulletins et revues de syndicats et associations d'enseignement primaire étaient très nombreux et certains d'entre eux particulièrement intéressants : en particulier le Bulletin de la Société Générale d'Education et d'Enseignement, l'Enseignement libre organe de la Ligue de la liberté d'enseignement, l'Ecole libre, revue de l'Union des associations de la Région Lyonnaise. En revanche les directions diocésaines de l'enseignement libre - sauf à Lyon - étaient très démunies. Les Archives Nationales dans les sous-séries F7 (Police Générale), F17(Instruction Publique) et F19 (Cultes) nous apportaient les points de vue de l'administration et du gouvernement sur l'enseignement catholique. Quant aux archives privées, trois dépôts nous intéressaient: les archives Keller, les papiers Mackau et les papiers Guiraud. Nous n'avons pu obtenir d'accéder au premier bien qu'il ait eu une grande importance pour nous, puisque le député royaliste Emile Keller puis son fils, le colonel Keller, avaient successivement été présidents de la Société Générale d'Education et d'Enseignement (S.G.E.E.), le principal organisateur de l'enseignement libre en France. Nous avons pu

---

23- Sur ces collèges voir Bernard Plongeron "Cent ans d'Alliance des maisons d'Education Chrétienne" dans Revue d'Histoire de l'Eglise de France, 1972, T 57, n° 161, pp 291-330.

consulter les papiers Mackau déposés aux Archives Nationales sous la cote 156 A P I. Armand de Mackau député de l'Orne rallié à la république avait présidé le comité des jurisconsultes chargé de défendre les congrégations. Malheureusement ces papiers conviennent mieux à l'époque précédant celle que nous avons étudiée et parlent surtout des congrégations.

Ce sont les papiers de Jean Guiraud déposés aux Archives sous la cote 362 A P (24) qui nous ont paru les plus intéressants. Ce professeur d'université, membre de l'Action Libérale Populaire, a en effet eu un rôle déterminant dans les Associations de Pères de Famille concernant l'école. Ses papiers offrent un grand intérêt à ce sujet.

Nous avons pu compléter nos sources à l'aide des Semaines Religieuses, des mandements épiscopaux, des bulletins et ouvrages très divers. La Bibliothèque Nationale nous refusait nombre de consultations car les bulletins et revues demandés étaient hors d'usage. Il nous a fallu obtenir de la B.N. la micrographie des bulletins que nous projetions de dépouiller. Ainsi notre travail aura eu pour effet de rendre accessibles et durables les documents endommagés.

Mais il est une catégorie d'archives qu'à dessein nous avons négligées : les archives congréganistes. Nous ne doutions pas de leur richesse mais elles auraient supposé un projet différent et des autorisations que nous n'étions pas sûr d'obtenir. Nous ne voulions pas nous embarquer dans une histoire congréganiste. Nous nous sommes donc contenté d'utiliser des archives que nous possédions déjà, en raison d'un travail précédent.

La découverte progressive de ces diverses sources nous a amené à infléchir notre travail. Primitivement nous envisagions une étude régionale de l'école libre. Mais très vite il nous est apparu que la région lyonnaise jouait un rôle national, qu'elle recevait des influences dont il fallait débrouiller les sources et qu'elle-même jouissait d'une audience dont il fallait cerner les limites. Nous avons donc été entraîné vers un travail envisageant l'école primaire catholique au plan national.

---

24- Nous avons pu les consulter grâce à l'obligeante autorisation de M. Ozanam.



L'inconvénient d'une telle perspective était que nous ne pouvions envisager de trop approfondir. Notre but devint donc d'établir les grandes lignes de force qui parcouraient l'enseignement primaire catholique, de donner un aperçu sommaire de son organisation, de bâtir une géographie de son implantation et d'indiquer un maximum de sources. Ainsi, espérons-nous, des travaux plus approfondis pourraient être menés à partir de ce débroussaillage. Mais la modification, peut-être la plus profonde effectuée au cours de notre recherche, ce fut la nécessité de faire entrer le thème de l'école laïque à égalité avec celui de l'école libre. En effet, pour les catholiques du début du XXe siècle les deux problèmes étaient connexes. L'attitude envers l'école libre était déterminée par la façon dont on envisageait l'école laïque et vice-versa. Les documents eux-mêmes nous entraînaient à intégrer les deux écoles dans la même étude. Ainsi notre étude a pu prendre son titre définitif : les Catholiques et l'école primaire.

Enfin, au cours de la mise en forme de notre travail s'est imposée la nécessité de grandes divisions. Il nous a semblé qu'une 1ère période courait de 1902 à 1904, marquée par l'effondrement de l'enseignement congréganiste et le surgissement anarchique d'une école libre que certains groupes tentaient d'organiser dans un esprit nouveau. De 1902 à 1904 c'était le temps de la continuité et de la rupture. Ensuite, avec la Séparation se posait la question de l'organisation diocésaine des oeuvres et de la garantie de leur catholicité : entre 1904 et 1909, au moins au niveau des principes, nous passions d'une école libre à une école chrétienne, et d'une école acceptée comme neutre à une école considérée comme perverse. Enfin, à partir de 1909 l'Eglise retrouvait son intransigeance : l'école laïque était combattue; l'école catholique presque partout préconisée dans le cadre, désormais contraignant, des oeuvres diocésaines. Pour qui connaît l'évolution du pontificat de Pie X une telle histoire s'inscrit dans un contexte général de retour à une intransigeance exacerbée. Même si un tel processus a déjà été souligné par bien des historiens il n'est, à notre avis, pas négligeable de rajouter un élément important à ce dossier.

Par ailleurs le problème scolaire ne se résume pas à une montée progressive de l'intransigeance. Au contraire, nous combattons l'idée reçue que l'école libre a été le soutien naturel du conservatisme social, politique ou religieux et nous entreprendrons de montrer

qu'elle a été l'une des grandes entreprises de rénovation du Catholicisme du début du XXe siècle qui mérite peut-être de figurer aux côtés du Sillon ou de l'A.C.J.F.. Enfin, nous n'oublions pas que nous voulons apporter une contribution à l'Histoire de l'enseignement en décrivant le plus concrètement possible la condition des enseignants de l'école libre.

Il nous reste à remercier tous ceux qui nous ont aidé dans notre recherche, en particulier le Père Forest, directeur diocésain de l'enseignement libre de Lyon, et M. Colas, son adjoint, qui nous ont donné accès à leurs importantes archives, le Père Vial, successeur du chanoine Jomand à la tête des archives diocésaines de Lyon, M. l'abbé Floix archiviste diocésain de Paris, ainsi que MM. les archivistes diocésains d'Autun, Langres, Reims, Marseille, Bourg, Valence; Charles Molette et le P. Sourisseau, du Centre National des Archives de l'Eglise de France; M. Ozanam qui nous a autorisé à consulter les papiers Jean Guiraud. Nous avons aussi apprécié l'efficacité de la Bibliothèque Nationale qui a rapidement micrographié des documents importants pour nous. Enfin, notre reconnaissance va tout particulièrement à M. de Montclos qui a suivi attentivement ce travail et nous a permis de le mener à bien.